Image not found or type unknown

Changement de nom et prénom

Par **Boulanger Mylene**, le **24/10/2017** à **16:18**

Bonjour ,

Résidant en Corée du sud et ayant un nom français , j'ai du mal à m'adapter (trouver un emploi etc ...) à cause de l'orthographe et de la prononciation

J'aimerais savoir si cela est estimer comme un intérêt légitime ? Puis faire le changement de nom et prénom au après du consulat français en Corée du sud ?

Merci pour vos futures réponses.

Par **youris**, le **24/10/2017** à **18:16**

Bonjour,
Le fait que vous résidiez à l'étranger ne fait pas parti des motifs légitimes exigés.
Salutations

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés